



**Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement  
A.S.M.E.**

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing  
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

[Contact@montigny-asme.fr](mailto:Contact@montigny-asme.fr)

[www.montigny-asme.fr](http://www.montigny-asme.fr)

**Compte-rendu de l'Assemblée générale 2021 (projet)**

Tenue avec votes par correspondance dépouillés le mardi 30 mars 2021

**1- Modalités d'organisation de l'assemblée générale 2021**

Par deux fois en 2020, la tenue d'une assemblée générale avait été convoquée et annulée en raison des dispositions sanitaires. Le retard ainsi pris fin 2020 imposait de tenir une assemblée générale couvrant la clôture des deux exercices 2019 et 2020, ainsi que l'exercice 2021. Compte tenu de la poursuite de la pandémie et des mesures correspondantes, le conseil d'administration s'est réuni le 27 février 2021 pour mettre au point des modalités exceptionnelles pour l'organisation de l'AG 2021 et délibérer sur les propositions de résolutions à soumettre à son approbation:

- Application de l'ordonnance 2020-321 permettant les votes par correspondance pour le A.G. pour les associations loi de 1901 en raison de la pandémie de COVID 19 (applicable jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2021)
- Envoi postal début mars aux adhérents d'une lettre explicative avec l'ordre du jour et , sous la forme d'un bulletin de vote, des projets de résolution validés par le conseil d'administration le 27 février sur les points suivants: rapport moral et comptes +bilans 2019 et 2020, plan d'actions 2021+ budget et taux de cotisation 2021, élection d'administrateurs
- Cet envoi était accompagné du rapport moral 2019-2020, du tableau des comptes financiers et des bilans 2019 et 2020, du projet de budget 2021, et d'un bulletin d'adhésion permettant de régler l'adhésion pour 2021, à retourner au siège de l'association avant le 30 mars 2021 (seuls les votes des adhérents à jour de leur cotisation 2020 et/ou 2021 ont été validés).
- En complément de ces informations, la présentation « powerpoint » ayant servi de support à cette séance du conseil, ainsi que le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 27 février, ont été mis en ligne sur notre site internet pour information en même temps que l'envoi des documents aux adhérents.

Le dépouillement des votes reçus a été effectué le 30 mars 2021 au siège de l'association par les 4 administrateurs présents: Mmes CHABANIER , CHACHUAT, SAVOURAT et M. BRYDEN.

## **2- Diffusion aux adhérents et retour des bulletins de vote**

La distribution des bulletins de vote et documents associés énumérés ci-dessus a été faite par des volontaires de l'association entre le 2 et le 5 mars, dans les boîtes aux lettres des adhérents domiciliés à Montigny ou par la Poste pour les autres. Cette diffusion a été faite aux 139 adhérents enregistrés dans le fichier de l'association, dont toutefois moins d'un tiers avaient réglé leurs cotisations 2019 ou 2020. Le conseil avait considéré que cette diffusion était une opportunité pour renouer avec tous les adhérents passés.

Le quorum a été largement atteint puisque 54 adhérents sur 59 à jour de leurs cotisations 2020 ou 2021 ont retourné un bulletin de vote valide (3 autres bulletins sont arrivés hors délai, mais également favorables aux résolutions proposées). Sur ces 54 adhérents, 39 ont acquitté une cotisation «famille» ou «bienfaiteur», ce qui signifie qu'une centaine de personnes ont pris part au vote, un record dans les annales de l'A.S.M.E. Ceci montre la solidarité dans cette période difficile et le soutien à l'objet et aux actions de notre association.

Les résolutions soumises au vote des adhérents ont été approuvées à l'unanimité des votants.

## **3- Ordre du jour**

- Rapport moral et comptes financiers 2019 et 2020
- Point sur les actions en cours et plan d'action 2021
- Fixation du taux de cotisation et budget pour 2021
- Renouvellement et élection d'administrateurs

## **4- Rapport moral, comptes de résultat et bilans pour 2019 et 2020**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2019, ainsi que le rapport moral, les comptes financiers et les bilans pour les exercices 2019 et 2020 sont approuvés à l'unanimité des votes exprimés.

Ces documents sont joints en annexe.

## **5- Plan d'actions et budget pour 2021**

Le plan d'action suivant est approuvé à l'unanimité des votes exprimés:

- Plan Local d'Urbanisme: participation de l'A.S.M.E. à l'amélioration du P.L.U. et suivi de son application par la commune
- Vigilance sur l'urbanisme et les décharges sauvages
- Promotion des livres édités par l'A.S.M.E.
- Projet de signalétique culturelle et artistique pour Montigny
- Relations avec les associations homologues voisines, notamment à Bourron-Marlotte et à Grez-sur-Loing

Le budget correspondant proposé pour 2021, avec un barème de cotisation maintenu (individuel : 10€, famille 20€, bienfaiteur : 30€ et plus) a également été approuvé à l'unanimité des votes exprimés.

Ces documents sont joints en annexe.

## **6- Composition du conseil d'administration et du bureau**

Il était rappelé que, conformément aux statuts, le mandat des administrateurs est de 1 an renouvelable (sans limite) et que le conseil doit comporter entre 6 et 21 membres.

Tous les administrateurs en fonction ont souhaité être renouvelés, à l'exception de Michel VIOLLET. De plus, la candidature de Shéryl PASQUIER a été présentée.

L'assemblée générale a approuvé ces nominations à l'unanimité. La composition du conseil d'administration à compter du 30 mars 2021 est donc la suivante :

Gérard AGULHON	Philippe GRENTE
Micheline BILLARD	Christine MARY
Paule BRUNET	Shéryl PASQUIER
Alan BRYDEN	Serge RENAULT
Arlette CHABANIER	Nicole SAVOURAT
Sylvie CHACHUAT-PARENTE	Jeanne VIRION
Olivier de CLERY	

Le conseil d'administration a renouvelé les mandats des membres du Bureau composé comme suit :

Président : Alan BRYDEN  
Vice-président : Gérard AGULHON  
Secrétaire générale : Jeanne VIRION  
Secrétaire générale adjointe : Micheline BILLARD  
Trésorière : Christine MARY

## Annexe 1 : Rapport moral, comptes financiers et bilans 2019-2021

### - Rapport moral du président sur les exercices 2019 et 2020

Le rapport moral présenté à notre assemblée générale 2021 couvre les deux exercices 2019 et 2020. La pandémie de la COVID 19 nous a en effet empêchés de tenir notre assemblée générale en 2020, car à deux reprises nous avons dû la reporter en raison des mesures sanitaires. Ce rapport couvre donc les deux exercices 2019 et 2020, dont les points marquants ont été :

- **L'adoption par la municipalité début 2020 du Plan Local d'Urbanisme** : si nous pouvons nous réjouir qu'il inclue la création de zones UF, pour limiter l'urbanisation en bordure de forêt, et la référence aux « maisons remarquables » dûment répertoriées et protégées, nous regrettons toutefois que le PLU ne comporte pas de charte architecturale, qui pourrait préserver l'harmonie des constructions nouvelles, que la limite des 50m de la forêt ait été modifiée notamment rue Orgiazzi et que la possibilité de construire des lotissements ait été maintenue dans les zones UF. Plutôt que de faire un recours contentieux, nous avons proposé à la municipalité de contribuer à l'amélioration du PLU sur ces points ;
- **La labellisation de Montigny en « village de caractère »** fin 2018, pour laquelle nos publications ont été fort utiles. Le maintien de ce label suppose que le caractère du village soit effectivement préservé et mis en valeur. Notre projet de signalétique culturelle et historique s'inscrit dans cette perspective. Il a été accepté par la mairie en février 2021 qui va s'y investir, et pourra donc démarrer cette année, avec l'espoir de le mener à terme pour 2022 ;
- Nous avons lancé notre 3<sup>ème</sup> livre « **Montigny-sur-Loing et les Américains** » en décembre 2019 à La Loingtaine, avec un message encourageant de l'Ambassade des Etats-Unis. Nous avons réalisé une deuxième édition de « **Jours heureux à Montigny-sur-Loing** » en juillet 2020. « **Montigny et la Grande Guerre** » a obtenu une subvention de 1000 euros de la part du Crédit Agricole Brie-Picardie (agence de Moret-Montigny) Le succès de ces trois ouvrages se confirme . Ils sont en vente dans une douzaine de points de la région. Le résultat net de ces ventes (déduction faite des frais d'édition et de diffusion), qui est déjà positif, pourra être affecté à l'avenir à des projets culturels, telle que la signalétique ;
- Nous avons versé début 2021 la somme de 2000€ à la **Fondation du Patrimoine** pour contribuer à la souscription pour la réparation de notre église St-Pierre-et-St-Paul. Cette somme représente le résultat net des ventes de la brochure sur l'église que nous avons publiée et des deux concerts que nous avons organisés ;
- Nous avons été présents au **Forum des Associations** en septembre 2019 et 2020 et nous avons maintenu des liens réguliers avec les associations des villages voisins ;
- Nous avons alimenté régulièrement, y compris pendant la pandémie, notre site internet [www.montigny-asme.fr](http://www.montigny-asme.fr) qui contribue à la visibilité de notre association. Je vous engage à le consulter régulièrement pour vous tenir au courant de nos actions et à en suggérer d'autres.

**Je remercie les membres du Bureau, du Conseil d'administration et tous les volontaires** qui ont contribué à ces actions, ainsi que les membres du groupe de travail sur le P.L.U. et tous les bénévoles qui nous ont aidés à tenir les stands dans les diverses manifestations où nous étions présents.

**Alan BRYDEN** Président

## Annexe 2 : Comptes de résultat et bilans 2019 et 2020

	Budget voté 2019	Réalisé 2019	Budget voté 2020	Réalisé 2020
<b>1- PRODUITS</b>				
- <b>Cotisations</b>	1000	660	1000	390
- <b>Ventes des livres</b>	4250	2188	5000	2646
- <b>Subvention Crédit Agricole</b>	-	-	-	1000
- <b>Reprise sur le fonds de réserve( collecte</b>	-	-	-	2000

	<b>Eglise)</b>				
-	<b>Produits financiers livret A</b>	-	24	-	18
	<b>TOTAL PRODUITS</b>	5250	2872	6000	6054
<b>2- CHARGES</b>					
	- <b>Edition du bulletin</b>	300	-	300	141
-	<b>Fournitures administratives</b>	150	8	200	263
	- <b>Site internet</b>	200	83	200	229
-	<b>Frais postaux et bancaires</b>	100	60	100	50
	- <b>Edition des livres</b>	4500	3062	4500	3255
-	<b>Reversement collecte église à la Fondation du Patrimoine</b>		-	-	2000
	<b>TOTAL CHARGES</b>	5250	3212	5300	5938
	<b>RESULTAT</b>	<b>0</b>	<b>-340</b>	<b>+700</b>	<b>+116</b>

#### **BILANS 2019 ET 2020**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	
<b>1- ACTIF</b>			
-	<b>Valeur mobilière (part CA Brie-Picardie)</b>	100	101
	- <b>Disponibilités</b>	10935	9151
	<b>TOTAL ACTIF</b>	11035	9152
<b>2- PASSIF</b>			
	- <b>Report à nouveau</b>	11375	9035
-	<b>Reprise sur le fonds de réserve (église)</b>	-	2000
	- <b>Résultat de l'exercice</b>	-340	-1883
	<b>TOTAL PASSIF</b>	11035	9152

### **Annex 3 : Plan d'action et budget 2021**

#### **Plan d'action**

- Plan Local d'Urbanisme: participation de l'A.S.M.E. à l'amélioration du P.L.U. et suivi de son application par la commune
- Vigilance sur l'urbanisme et les décharges sauvages
- Promotion des livres édités par l'A.S.M.E.
- Projet de signalétique culturelle et artistique pour Montigny
- Relations avec les associations homologues voisines, notamment à Bourron-Marlotte et à Grez-sur-Loing

(cotisations 2021 : membre actif 10€ famille 20€ Bienfaiteur : 30€ et plus)

## Budget 2021

	Réalisé	Budget
	2020	2021
<b>1- PRODUITS</b>		
- Cotisations	390	600
- Ventes des livres	2646	1000
- Produits financiers (livret A)	18	20
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>6036</b>	<b>1620</b>
<b>2- CHARGES</b>		
- Edition du bulletin	300	300
- Fournitures administratives	104	100
- Site internet	229	200
- Frais postaux et bancaires	50	200
- Edition des livres	3255	-
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>5938</b>	<b>800</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>+98</b>	<b>+820</b>